







Rassembler & mobiliser
les acteurs du
territoire

Gérer les conflits.
Rester neutre

↳ POT DE
L'AMITIÉ

À moment du conflit, éviter
l'échange et le reprendre
plus tard (si besoin en
associant d'autres acteurs)

Organiser une journée
de sensibilisation sur
le terrain (visite de réalisat°
de travaux ou de lieux à
visiter)

RESTER NEUTRE

→ ne pas endosser le rôle
des élus ou de l'Etat
→ ne pas prendre parti

Réussir à
convaincre

RESTER NEUTRE

CONVAINCRE

Rassem
les ac
territ

↳ PRENDRE
DU
RECU = ne pas se
formaliser sur
l'issue de la
réunion.

Amener des
exemples (photos,
vidéos)

Ne pas prendre
parti dans les
débats passionnés

Identifier clairement
le cadre décisionnel
(technic. admin.)

Ne pas prendre
de rôle de Police
de l'eau
ou de Police du Maire

Etre le Relai.

Se faire connaître
pour être légitime
= rencontrer
chacun

Il fait l'intermédiaire entre les
≠ acteurs de l'eau dans le cadre
des projets d'aménagement et de
restauration des cours d'eau.

Il sensibilise ses interlocuteurs en
adoptant son discours selon leurs
usages ou obligations.

Il met en place une concertation
afin de trouver des compromis pour
réaliser les projets.

Il est le relais des objectifs
fixés par la réglementation
en matière de politique de
l'eau à l'échelle des territoires.

Il est facilitateur de
projets.

Il favorise le dialogue
amont/aval.

Relayer et Expliquer la
réglementation.

RESTER A
L'ECOUTE
DE TOUS

Rencontrer les riverains et
usagers quand on est en phase
étude (pas d'actions de terrain)

FAIRE PARTICIPER
-
INVITER À LA
DISCUSSION

C'est un interlocuteur qui relaie l'in-
formation et qui favorise le dialo-
que entre les institutions et les
usagers / population locale

Rencontrer
Écouter
Réunir
Concertier

Recommander
Relayer
Humaniser

Informier
Analyser
Animer
Conseiller

Il organise la concertation
entre les différents usages
pour aboutir à des consensus

Ordonner et
planifier
les actions.

Il est force de proposi-
tions sur des probléma-
tiques de gestion des milieux
aquatiques.

Il maîtrise les connais-
sances de la gestion des
milieux aquatiques et à leurs
préservations.

Interlocuteur entre le
fonctionnement du milieu
et les usages/besoins locaux

Facilitateur de la
transmission de l'information
et rôle pédagogique

donner et
planifier
les actions.

Identifier et
réunir les
acteurs.

Juger de la
pertinence d'une
action.

Anticiper des
situations

Vulgariser l'information.
Adapter son discours
à son interlocuteur.

Comprendre et
gérer les
conflits

Prendre en compte les
différents usages dans
le choix des solutions qui
permettent de répondre aux
objectifs fixés (etc...)

Coordonne et planifie
les missions au sein
du Syndicat.

Convaincre
Orienter.

Le médiateur fait le lien
entre les différents acteurs
et usagers de la rivière.

Concertier,
expliquer

Rassure les acteurs
en fonction et autour
d'une problématique.

Le médiateur est un
appui technique auprès
des différents usagers.

Savoir personnaliser à
l'échelle locale une
politique globale